



# LES BESOINS EN RESSOURCES FINANCIERES DE L'AFRIQUE POUR..., OUA & CEA

\*\*\*\*\*

The electronic preparation of this document has been done by the  
Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population  
Division in collaboration with the United Nations Development Programme

\*\*\*\*\*

AS WRITTEN

LES BESOINS EN RESSOURCES FINANCIERES DE L'AFRIQUE POUR LA MISE EN OEUVRE  
DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION  
ET LE DEVELOPPEMENT

Estimations preliminaires

Note d'information

Prepares par

L'Organisation de l'Unite Afrique (OUA)

et

La Commission Economique pour l'Afrique (CEA)

Aout 1994

## A. Introduction

1. Cette note d'information traite des besoins en ressources financières de l'Afrique pour la mise en oeuvre du Programme d'Action qui sera adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) devaient se tenir sous les auspices des Nations Unies au Caire, Egypte, du 5 au 13 Septembre 1994.

2. L'estimation des ressources financières destinées aux activités démographiques est une tâche difficile et incertaine cernée de nombreux problèmes insolubles et très complexe. En effet, il n'existe toujours pas de consensus, entre les démographes sur la méthodologie à adopter dans ce domaine. Dans presque toutes les régions du monde, il reste beaucoup de lacunes dans les données relatives aux variables de la population et dans la détermination des facteurs qui sous-tendent sa dynamique. La qualité et la quantité de données et de recherches démographiques diffèrent selon les diverses régions du monde. En Afrique, continent qui abrite un peu plus de 12% de l'humanité et qui se caractérise par le rythme de croissance démographique le plus élevé de l'histoire, la qualité et la quantité des statistiques et des recherches sur le rapport entre les diverses variables de la population d'une part, et entre ces variables, les indicateurs du développement économique et social et les facteurs environnement restent regrettablement inadéquats. Il existe tout au plus un consensus sur l'existence de liens entre le système de valeurs et de principes moraux d'une société donnée d'une part et les modèles de mariage et la taille idéale de la famille d'autre part; ou entre la taille idéale de la famille et les appréhensions des parents concernant la sécurité socio-économique et les chances de survie de la mère et de l'enfant. au-delà de ces hypothèses intensives, il est presque impossible de préciser les liens qui existent entre ces facteurs, la dynamique du taux de fécondité et le taux

de croissance démographique. En outre, il est pratiquement impossible de prédire le rythme de transformation des systèmes des valeurs sociales, ou la manière dont une perception différente de ces appréhensions se traduira par des changements dans le comportement sexuel.

3. De plus, il n'existe pas de consensus sur ce qui devrait faire l'objet des politiques démographiques et ce que devrait comporter la gamme des activités démographiques. Cela s'explique par les liens inexplicables qui existent entre population et développement socio-économique. Les activités démographiques devraient-elles couvrir la vaste gamme d'activités du secteur de la santé, y compris les soins de santé primaires (tels que les programmes intensifs d'immunisation, d'assainissement, d'orientation de la population vers un mode de vie plus sain etc), les interventions cliniques curatives de base pour contrecarrer les infections ordinaires et autres maladies faciles à traiter, les services de planification familiale, l'assistance aux mères et aux enfants, l'assistance aux personnes âgées et même, les interventions médicales coûteuses à l'hôpital pour le traitement du cancer, des maladies cardiaques ou affectant d'autres organes vitaux, et des victimes des accidents? Faut-il considérer toute la gamme d'activités du secteur de l'éducation, qu'il s'agisse des campagnes d'alphabétisation, de l'éducation de base des adolescents, du cycle post secondaire, de l'enseignement technique ou de la formation professionnelle comme devant faire l'objet d'activités de population, compte tenu de leur impact sur le développement, des aptitudes humaines, des facilités cognitives et des valeurs et attitudes socio-politiques qu'affectent toutes les variables critiques de la population, telles que la taille idéale de la famille et sa composition? D'une manière générale, la question de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration continue du niveau de vie et de la qualité de vie en milieu rural et en milieu urbain doit-elle jouir d'une place centrale dans les activités démographiques? Ce sont là des questions difficiles sur lesquelles il n'existe pas de consensus universel.

4. La position de la CIPD est que la population et le développement durable sont inter-dépendants. La croissance démographique galopante impose des pressions excessives sur le volume des ressources environnementales renouvelables et non-renouvelables. Cela risque de compromettre le bien-être de l'être humain dans les années et les décennies à venir et de mettre en danger la survie de l'humanité. Le développement durable doit respecter la fragilité de l'écosystème et ses relations complexes. Il doit viser à exploiter les ressources écologiques et autres ressources naturelles d'une manière efficace et avec parcimonie, en évitant de dépasser la capacité d'auto-régénération de l'environnement et en veillant à minimiser les dégâts indirects dans l'exploitation des ressources non renouvelables. Le développement durable exige donc une approche plus scientifique des activités de production, ainsi qu'une transformation radicale des modèles de consommation et de comportement humain et du système de valeurs en général. La nécessité de transformer les modèles de production dans le sens d'une plus grande efficacité se fait sentir tant dans les pays industrialisés riches que dans les pays moins avancés quoique sous divers angles. Dans le premier cas, le souci primordial est de réduire radicalement les polluants industriels de l'atmosphère, des fleuves, des lacs et des océans. Dans le second cas, il consiste à lutter contre les conditions de pauvreté absolue et contre l'ignorance qui minent les ressources écologiques par l'utilisation de techniques de production destructives. L'enjeu du développement dans les pays en développement réside dans la garantie d'un meilleur accès à l'éducation, à l'information, aux services de vulgarisation rurale et à une technologie plus efficace et plus appropriée.

5. Le développement durable est donc un processus à plusieurs facettes et à long terme qui doit être traité sous divers angles. C'est ainsi que la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

tenue a Rio de Janeiro, Bresil en juin 1992 a adopte Agenda 21 et des traites sur la biodiversite et les changements climatiques et s'est engagee a negocier un traite pour freiner la diversification. Ces documents definissent la strategie internationale devant guider le monde sur la voie du developpement durable. Par ailleurs, le Sommet mondial sur le Developpement social qui doit se tenir a Copenhague, Danemark en Mars 1995 se penchera sur les questions relatives au developpement social equitable et durable a l'echelle planetaire. D'autre part, le Secretaire General des Nations Unies, apres de laborieuses consultations avec diverses sources d'opinion a travers le monde, finalise actuellement un Agenda pour le developpement qui traite du rapport entre la paix et la stabilite, la croissance economique, l'environnement, la societe, la democratie et les droits de l'homme, aspects qui ont tous une influence sur le bien-etre de l'individu et sur sa securite d'une maniere generale.

Concernant les questions relatives a la participation des femmes au developpement, ces dernieres seront examinees a la Conference mondiale sur les Femmes qui doit se tenir a Beijing, Chine, en Septembre 1995. La deuxieme conference internationale sur les etablissements humain (Habitat II) prevue a Istanbul, Turquie en juin 1996 se penchera, elle, sur les conditions de vie en milieu urbain et rural. Enfin, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lance un appel pour convoquer un sommet mondial en 1996 sur la situation alimentaire mondiale devenue precare compte tenu de la croissance demographique mondiale au vingt et unieme siecle et sa concentration en Afrique et dans les regions en developpement. en effet la population de l'Afrique doublera au cours des prochaines annees dans une region marquee par une insecurite alimentaire chronique.

6. Dans le contexte de tous ces efforts a l'echelle internationale, la CIPD qui doit se tenir au Caire, tout en etant pleinement consciente des vastes ramifications des questions de la population et du developpement a l'intention de se pencher plus specifiquement sur les questions de:

a) la satisfaction de la "demande non satisfaite" ou de la "preference reprimee" actuelle et future des couples maries et des femmes en age de reproduction, en matiere de services de planification familiale par la garantie de bons services et d'une plus vaste gamme d'options;

b) l'amelioration de la satne de la reproduction;

c) l'eradication des maladies sexuellement transmissibles et la lutte contre la propagation du VIH et du SIDA; et

d) l'actualisation continue des donnees des recherches relatives aux variables demographiques et la formulation et mise en oeuvre de politiques demographiques.

L'estimation des besoins en ressources financieres du Programme d'Action qui sera examine par la CIPD a ete effectuee en vue de la realisation d'objectifs specifiques dans ces volets des activites demographiques.

7. II est a souhaiter qu'au cours de cette decennie, les debats qui s'engageront dans d'autres fora internationaux, sur d'autres aspects de la question du developpement durable centre sur l'etre humain et de l'eradication de la pauvrete, permettront l'evaluation et l'allocation des ressources requises pour briser les entraves du developpement non durable, surtout dans le region en developpement et en particulier en Afrique. II est cependant a craindre que certaines activites vitales relatives a la population et au developpement, mais a caractere multidisciplinaire, notamment la sante et l'education, ne soient negligees et non financees parce qu'elles n'ont pas pu etre localisees dans des programmes d'action specifiques.

8. Les priorites du financement requis dans le cadre du Programme d'Action de la CIPD sont conformes aux objectifs fixes par la Declaration de Dakar/NGOR (1) sur la population, la famille et le developpement durable dans le domaine de la fecondite et de la planification familiale [(1) Position africaine comme en preparation a la CIPD du Caire, adoptee par la Troisieme Conference Africaine sur la Population tenue a Dakar, Senegal, 7 au 12 decembre 1992]. Dans cette Declaration, les pays africains s'engageaient a creer un climat socio-economique propice et a faire preuve d'une volonte politique soutenue en faveur des politiques efficaces en matiere de fecondite en vue de:

i) fixer des objectifs a atteindre en matiere de fecondite et de planification familiale pour toutes les personnes en age de reproduction, et determiner les mesures a prendre pour reduire la fecondite si necessaire;

ii) instituer des mesures juridiques visant a ameliorer le statut des femmes et leur hygiene de reproduction;

iii) mettre en place de bons programmes de sante maternelle et infantile;

iv) assurer une bonne gestion et une etroite collaboration entre les secteurs publics et prives et les communautes pour la mise en oeuvre de programmes de sante maternelle et infantile et de planification familiale;

v) decentraliser les services de sante par le milieu urbain et rural

vi) Developper le systeme d'information, education et communication (IEC)

vii) renforcer les institutions s'occupant de la famille;

viii) répondre à la demande non satisfaite des adolescents et autres en moyens de planification familiale des adolescents; et

ix) susciter une prise de conscience chez les femmes et les hommes concernant leurs responsabilités parentales communes.

## B. Methodologie

9. Compte tenu de toutes les difficultés conceptuelles sus-mentionnées, à ce stade avancé des préparatifs de la CIPD prévue au Caire, la CEA et l'OUA ont procédé à l'examen des estimations relatives aux besoins en ressources financières indiquées dans le Chapitre 13 du Programme d'Action de la CIPD.

Les objectifs de cette note d'information sont:

- s'assurer que les estimations des besoins en ressources pour la région africaine sont basées sur des hypothèses et des projections réalistes

- évaluer la part de l'Afrique dans le volume mondial de ressources financières requises; et

- veiller à l'équilibre entre ressources locales et ressources extérieures lors de la recherche des moyens de satisfaire les besoins en ressources financières.

10. En se basant sur les lignes du Programme d'Action de la CIPD (2), les besoins financiers de l'Afrique ont été évalués en fonction des quatre aspects suivants [(2) L'on trouvera de plus amples détails sur l'évaluation des besoins en ressources financières requises pour le Programme d'Action de la

CIPD dans le document du FNUAP intitulé: "Note d'information sur les besoins en ressources pour les programmes démographiques pour la période de 200-2015"; 23 juin 1994.] :

- a) services de planification familiale
- b) services de base en matière de santé de reproduction
- c) programme de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du HIV/SIDA, et
- d) collecte des données; recherche et analyse, population et mise en œuvre de politiques démographiques et de développement.

11. Conformément au projet de Programme d'Action de la CIPD, la composante des services de planification familiale doit couvrir les moyens de contraception et la fourniture des services; le perfectionnement des compétences en matière d'information, d'éducation et de communication dans le domaine de la planification familiale et de la population et développement; la formation; le développement de l'infrastructure et l'amélioration des facilités; la formulation de politiques et l'évaluation des programmes; la gestion des systèmes d'information; les statistiques relatives aux services de base; les efforts accrus pour assurer de bons soins. Les besoins en ressources financières sont basés sur les coûts par usager de moyens de contraceptions. Ces coûts varient selon le taux d'utilisation des contraceptifs lequel reflète l'état d'avancement des services de planification familiale. Les usagers éventuels sont des femmes célibataires et mariées de l'âge de reproduction se situant entre 15 et 49 ans. Grâce à l'augmentation du taux d'usage des contraceptifs, aux économies d'échelle, à l'infrastructure plus efficace et à la concurrence entre les divers services de planification, le coût par usager pourrait être en baisse constante durant les deux prochaines décennies. Le taux d'usage des contraceptifs a été évalué sur la base des efforts accrus qui seront déployés pour répondre à la "demande non satisfaite" et à l'amélioration des services qui stimule à son tour la demande. Ce processus devrait faire passer le taux d'usage des contraceptifs à 45.8% en Afrique

subsaharienne et a 67.1% en Afrique du Nord d'ici l'an 2015 compare a une moyenne mondiale d'un peu plus de 69%

12. Le Tableau I refilete les estimations relatives aux couts par usager en Afrique dans le cadre du Programme d'Action de la CIPD. En se basant sur le critere de 28.33 dollars EU par usager en 1995-2000, lequel doit baisser a 19.57 dollars EU en 2015 (aux prix constant de 1989), les couts en Afrique subsaharienne seront pres d'une fois et demi a deux fois plus eleves que dans les autres sous-regions du monde en raison:

- du tres faible taux d'usage des contraceptifs (10 a 20%) au debut du programme lequel necessitera des efforts intensifs et soutenus dans chaque pays, aussi bien dans les regions rurales que dans les regions urbaines, si l'on veut atteindre le taux fixe pour 2015.
- le niveau peu eleve d'alphabetisation fonctionnelle surtout parmi la population feminine qui entrave la diffusion de nouveaux concepts et l'exercice de choix et de libertes personnelles; et
- les infrastructures sociales et physiques moins developpees en Afrique que dans d'autres regions du monde, surtout dans les regions rurales on vivent la plupart des populations africaines.

Les estimations de la CIPD concernant le cout par usager et le taux d'usage des contraceptifs pour l'Afrique sont donc realistes.

13. Le deuxieme volet des services de base dans le domaine de la sante de reproduction comporte l'information et les services de routine pour les soins prenataux, les soins d'accouchement normal et sans risque et les soins post-nataux; l'avortement sans risque la ou la loi le permet; l'information, l'education et la communication relative a la sante de reproduction, y compris les maladies sexuellement transmissibles, la sexualite humaine et la

procreation responsable; la lutte contre les pratiques peu sûres; le traitement des maladies sexuellement transmissibles et autres maladies des organes de la reproduction; la prévention et le traitement de l'infertilité; les consultations pour les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH et le SIDA, et pour les complications de la grossesse et de l'accouchement. Ces services sont destinés à la population adulte des deux sexes. Le coût par usager est calculé à 1.03 dollar EU per capita à l'échelle mondiale. Ces services sont fournis à titre supplémentaire dans le cadre des centres de soins de santé primaire. Toutefois, ils ne couvrent pas toute la gamme des soins de la santé de reproduction tels que les programmes de survie de l'enfant, les soins obstétricaux d'urgence, le traitement complet des maladies sexuellement transmissibles et les soins destinés aux victimes du VIH/SIDA etc, qui requièrent tous des ressources supplémentaires.

14. Les estimations des besoins en ressources indiquées sous ce point ne sont pas très réalistes du point de vue de l'Afrique pour deux raisons: premièrement il aurait fallu prévoir un plus haut coût per capita pour l'Afrique, en particulier pour la région subsaharienne en raison de l'infrastructure peu développée des soins de santé et de la formation inadéquate du personnel des services sanitaires, en particulier dans les régions rurales. Deuxièmement, la décision d'inclure certaines interventions de soins de santé et d'en exclure d'autres paraît arbitraire, car comment pourrait-on établir une distinction nette à cet égard? Par conséquent, l'estimation des ressources requises pour les services de base en matière de santé de reproduction en se fondant sur les projections de la CIPD tend à sous-estimer le coût global à prévoir pour réaliser les objectifs fixés par la Déclaration de Dakar et par le Programme d'Action de la CIPD. Une estimation plus réaliste du coût par usager dans le domaine des services de base en matière de santé de la reproduction devrait être le double de la moyenne mondiale, c'est-à-dire 2.06 per capita.

15. Le volet relatif à la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles et contre le VIH/SIDA couvre les activités d'information, d'éducation et de communication destinées à promouvoir un comportement sexuel responsable, y compris l'abstinence volontaire et la distribution des contraceptifs à une large échelle. Selon les estimations de la CIPD basées sur les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le coût par capita serait, 0.26 dollars EU. C'est en appliquant à la population adulte des deux sexes que les besoins financiers globaux ont été déterminés. Cette estimation peut être critiquée du point de vue de l'Afrique sur la base des deux arguments mentionnés au sujet de la santé de reproduction. En outre, l'Afrique est le théâtre d'une terrible pandémie du HIV/SIDA et doit faire face au problème des millions d'orphelins en bas âge ou adolescents qui requièrent des soins, des conseils, une assistance financière et une éducation adéquate. Des mesures doivent également être prises pour protéger les banques de sang et prévenir les nouvelles infections causées par un équipement mal stérilisé et par des pratiques médicales peu sûres. Les campagnes visant à changer le comportement doivent être intensifiées et renforcées pour empêcher cette pandémie de faire de nouvelles victimes. Elles doivent être accompagnées d'une distribution à une plus large échelle des contraceptifs subventionnés. Le montant de 0.26 dollars EU par capita est donc peu suffisant pour une bonne campagne de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA, sans compter les soins de santé et les services sociaux destinés aux victimes de ces maladies. Même si l'on doublait le coût par capita des activités d'information, d'éducation et de communication pour la prévention du VIH/SIDA, le montant de 0.52 dollars EU serait toujours insuffisant pour couvrir les frais assurés par les pays africains pour ce volet du Programme d'Action.

16. La collecte des données, la recherche et l'analyse, formulation et mise en œuvre des politiques intégrant les questions de population de développement

couteront 1.00 dollar EU per capita etales sur la periode de vingt ans, selon les estimations de la CIPD. Ce cout doit d'ailleurs augmenter au cours des annees de pointe des activites de recensement. La part de l'Afrique dans les besoins financiers sous ce point est proportionnelle a la proportion qu'elle represente dans la population mondiale. Ici encore l'Afrique requiert plus de ressources que la moyenne mondiale, si l'on tient compte du niveau du developpement statistique en Afrique et de la necessite imperieuse de creer des bases de donnees exhaustives et d'entreprendre des recherches dans le domaine de la dynamique du comportement de la population, sans lesquels il serait impossible de formuler des politiques de population et de developpement viables. Une estimation realiste du cout per capita du perfectionnement des statistiques et des connaissances en matiere de dynamique de la population pour l'amelioration des activites de recensement et de recherche et de la formulation et la mise en oeuvre de politiques de population exhaustives serait le double de la moyenne du cout mondial per capita (2.00 dollars EU)

C. Les besoins en ressources financieres de l'Afrique pour la mise en oeuvre du Programme d'Action de la CIPD

17. II existe donc deux possibilites concernant les besoins en ressources financieres de l'Afrique en vue de la mise en oeuvre du Programme d'Action de la CIPD.

18. La premiere est celle des projections basses selon laquelle le cout per capita des activites demographiques en Afrique dans le domaine des services de bases en matiere de sante de la reproduction; de prevention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA; de la collecte des donnees et de la recherche; de l'analyse, la formulation et le suivi des politiques demographiques serait le meme que pour les autres regions du monde qui toutes disposent d'infrastructures institutionnelles, sociales et physiques plus

developpees que l'Afrique. Les besoins financiers requis pour cette option sont indiques dans le tableau 2 de cette note d'information.

19. La deuxieme est celle des projections elevees proposee par l'OUA et la CEA, selon laquelle le cout per capita des activites demographiques, bien qu'etant en baisse, serait deux fois plus eleve que la moyenne mondiale en raison de la lenteur du developpement de l'infrastructure en Afrique et de la necessite d'accelerer le rythme des activites de planification familiale afin de realiser les objectifs fixes pour 2015. Les besoins financiers requis pour cette option sont indiques dans le Tableau 3.

20. Concernant le volet des services de planification familiale, les couts par usager sont les memes pour les deux cas sus-mentionnes. De 1995 a 2015, le taux d'usage des contraceptifs a l'echelle mondiale prevu par le projet de Programme d'Action semble devoir depasser 60% en se basant sur la variable intermediaire de croissance demographique mondiale. La croissance CPR de l'Afrique se situera aussi entre les projections basses et intermediaires tout en restant plus proches de la variable intermediaire.

21. Dans les deux cas, la composante de la planification familiale - les besoins annuels de l'Afrique etant calcules en dollars de 1989 (unite financiere sur laquelle sont basees les donnees mondiales de cout par usager disponible) - semble devoir passer de 1.15 billion de dollars EU pour la periode de 1995 a 2000, a 1.6 billion de dollars EU pour la periode 2000 a 2005, a 2.00 billion de dollars EU pour la periode 2005 a 2010, pour atteindre enfin 2.55 billion au-dela de 2010-2015. Ajustes en fonction des prix de 1993, les besoins annuels de l'Afrique en ressources financieres seraient donc 1.39 billion de dollars EU pour 1995-2000, 1.94 billion de dollars EU pour 2000-2005, 2.42 billion de dollars EU pour 2010-2015. Les tableaux 2 et 3 indiquent que la part de l'Afrique dans les ressources globales passera de

13.6% (comparee a sa proportion d'un peu plus de 12% de la population mondiale) a 22.3% en l'an 2015 (compare a une proportion de 15.5 de la population mondiale adulte). Vu que le taux d'usage des contraceptifs restera inferieur a celle des autres regions du monde, cette proportion plus elevee en besoins financiers est impurable aux couts plus eleves par usagers des services de planification familiale en Afrique durant la periode considerree.

22. Les besoins financiers annuels de l'Afrique en dollars de l'annee 1993 requis pour la structure de base des services de sante de la reproduction, conformement aux hypotheses de la CIPD (c'est-a-dire les projections basses) se chiffreront a 600 millions de dollars EU et meme a 1.20 milliard de dollars EU (c'est-a-dire les projections elevees) pour la periode 1995-2000. Ce montant semble devoir atteindre 700 millions de dollars EU et 1.40 milliard de dollars EU durant la periode 2000-2005; 8.9 millions de dollars EU a 164 milliards de dollars EU durant la periode 2005-2010; et 950 million d<et 1.90 milliards durant la periode 2010-2015.

23. La part de l'Afrique dans les ressources mondiales requises pour les activites de prevention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA se situe entre 152 millions de dollars EU (projections basses) et 304 millions (projections elevees) pour la periode 1995-2000; entre 178 millions de dollars EU et 376 millions de dollars EU pour la periode 2000-2005; entre 206 millions de dollars EU et 412 millions de dollars EU pour la periode 2005-2010 et 239 millions de dollars EU a 478 millions de dollars EU pour la periode 2010-2015 par an.

24. Les tableaux 2 et 3 indiquent que la part de l'Afrique dans les besoins mondiaux en ressources pour les volets des services dans le domaine de la sante de reproduction et de la prevention des maladies sexuellement transmissibles et du HIV/SIDA se situera entre 12.1 - 24.2% pour la periode 1995-2000 et entre 15.531% de 2010 a 2015. Le chiffre bas correspond a la part

de l'Afrique dans la population mondiale adulte et le chiffre eleve reflete les estimations elevees per capita des activites de population en Afrique en commençant par un niveau tres bas.

25. Les besoins financiers annuels de l'Afrique pour le volet relatif a la collecte de donnees, la recherche et l'analyse des politiques d'apres les estimations de la CIPD (c'est-a-dire les projections basses) seront en moyenne 51 millions de dollars EU pour la periode 1995-2005 et 71 millions de dollars EU pour la periode 2005-2015. Ces besoins s'eleveront et baisseront suivant les annees de pointe des activites de recensement national. En se basant sur les projections elevees per capita, ces chiffres risquent d'atteindre 102 millions de dollars EU pour la periode 1995-2005 et 142 millions de dollars EU pour la periode 2005-2015. D'ailleurs, meme ces chiffres ne couvrent pas le cout des activites de collecte des donnees, de recherche, d'analyse, et le cout de la formulation et la mise en oeuvre des politiques dans le domaine de la population et de developpement en Afrique.

26. Comme l'indiquent les tableaux 2 et 3, les besoins globaux annuels en ressources de l'Afrique dans le cadre du Programme d'Action de la CIPD se situeront entre 2.20 milliards de dollars EU et 3.00 milliards de dollars EU pour la periode 1995-2000; entre 2.87 milliards de dollars EU et 3.82 milliards pour la periode 2000-2005; entre 3.51 milliards et 4.61 milliards de dollars EU pour la periode 2005-2010 et entre 4.34 milliards et 5.60 milliards pour la periode 2010-2015. En tant que portion des besoins mondiaux en ressources requis par le Programme, ces chiffres correspondent a 12.9 - 17.6 pour 1995-2000; 15.5 - 20.7% pour 2000-2005; a 17.1-22.5% pour 2005-2010 et a 20.0 - 25.8% pour 2010-2015.

27. Vu ce qui precede, il est probable que le cout global de la mise en oeuvre de ce programme en Afrique depasse meme les projections elevees etant donne

que des aspects extrêmement importants indiqués dans la Déclaration Dakar/NGOR n'ont pas été inclus dans les estimations financières du Programme d'Action de la CIPD. Ainsi par exemple, les activités consacrées à la migration rurale, aux établissements humains aux réfugiés et aux personnes déplacées n'ont pas été clairement reflétées dans les estimations des ressources financières, ni dans les projections l'hypothèse basse (projet de programme d'action de la CIPD) ni dans les projections élevées malgré le taux de croissance démographique alarmant et l'incapacité des municipalités africaines à faire face aux pressions imposées par les populations croissantes, au grand nombre de réfugiés et des personnes déplacées en Afrique du fait des conflits violents, des sécheresses et de la famine (voir la note d'information de la CEA et de l'OUA intitulée: L'Afrique en Chiffres). Ces deux phénomènes illustrent le besoin urgent pour les pays africains de formuler et de mettre en œuvre de manière efficace des politiques exhaustives reliant la croissance démographique et la répartition géographique au développement économique et social. Cela également requiert des ressources suffisantes de la part des pays africains et de leurs partenaires internationaux.

#### D. Financement du Programme d'Action de la CIPD en Afrique

28. Le tableau 4 reflète deux propositions concernant le financement du total des besoins financiers annuels requis pour la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD en Afrique pour chacune des deux scénarios envisagés.

29. Dans la proposition A, deux tiers (soit 67%) des ressources proviendraient de sources locales, c'est-à-dire a) des familles, en percevant des frais d'usage pour couvrir une proportion des services; b) des organisations non-gouvernementales africaines (ONG) au moyen de diverses activités de mobilisation des ressources et de services volontaires; et c) des gouvernements au moyen de fonds budgétaires et ultimement du revenu des

impôts. Le tiers restant (soit 33%) proviendraient de sources externes, sous forme de dons ou d'assistance officielle a des conditions de faveur (APD) de la part de a) partenaires bilatéraux, b) d'institutions multilatérales de financement du développement, notamment la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi que le Fonds des Nations Unies pour les activités de population (FNUAP); et d) d'activités de mobilisation de fonds au nom de l'Afrique par les ONG externes des pays riches.

30. Dans le cadre de cette proposition, les ressources africaines se situeraient entre 1.46 milliards de dollars EU et 2.00 milliards de dollars EU et les ressources externes entre 0.73 milliards de dollars EU et 1.00 milliard pour la période 1995-2000; les ressources africaines se situeraient entre 1.91 milliards de dollars EU et 2.55 milliards et les ressources externes entre 0.96 milliards de dollars EU et 1.27 milliards pour la période 2000-2005; les ressources africaines seraient de 2.34 milliards de dollars EU a 307 milliards de dollars EU et celle des partenaires externes de 1.17 milliards a 1.54 milliards pour la période 2005-2010; les ressources africaines seraient de 2.90 milliards a 3.74 milliards de dollars EU et les ressources externes seraient de 1.45 millions de dollars EU a 1.87 milliards pour la période 2010-2015.

31. Les deux-tiers contre un tiers de la tranche locale et extérieur du financement du programme ont été proposés par la CIPD sur la base de l'observation selon laquelle dans les années 90, les pays du monde entier avaient tendance à financer environ 75% des activités en matière de population bien que cela sous-entend un large éventail de 20% à 100% en provenance de sources locales. Le CIPD a soulevé la question du partage du fardeau des deux tiers contre un tiers en raison des contraintes économiques et fiscales auxquelles sont confrontés un certain nombre de pays en développement. Ces problèmes sont encore plus aigus en Afrique où la plupart des pays ont

souffert de la baisse des revenus par habitant au cours des dix dernières décennies et demi. Plusieurs pays connaissent également les affres de la transition des conflits vers la paix avec les problèmes de secours, de réhabilitation et reconstruction avant de pouvoir emprunter définitivement la voie du développement durable. Presque tous les pays procèdent à la mise en œuvre de programmes rigoureux d'ajustement structurel sur la base de conseils techniques et de financement fournis par la Banque Mondiale et par le Fonds Monétaire International pour débarrasser leurs économies d'une gestion excessivement centralisée et mieux libéraliser le marché et le secteur privé. Des restrictions ont été faites sur les dépenses publiques à l'endroit des services sociaux et de la santé y compris les services de planification familiale qui a connu une diminution de sa part de ressources budgétaires au fil des années. Malgré ces difficultés, presque tous les pays africains continuent à être déchargés du lourd fardeau que représente le service de la dette extérieure qui consomme environ 26% des recettes d'exportation alors que jusqu'ici ils accumulent des arriérés sur les intérêts et le capital impayés.

32. Pour être réaliste donc l'Afrique n'est pas en mesure de fournir les deux-tiers du financement nécessaire à la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD, vital de considérer la population et le développement de l'Afrique sur un même pied d'égalité durable. Ce que l'on exige de l'Afrique dans ce domaine politique est considérable compte tenu des prévisions selon lesquelles le taux de la croissance démographique de l'Afrique sera le plus accéléré du monde au cours des deux prochaines décennies et que les "conditions non remplies" et le taux d'utilisation des services de planification familiale grimperont plus rapidement que dans n'importe quelle région. L'infrastructure des services de planification familiale et d'hygiène sexuelle et de comportement procréateur doit entièrement être améliorée dans le domaine rural qui est reculé et actuellement inaccessible. Par ailleurs, la fourniture de services de planification familiale et de services d'hygiène sexuelle et de comportement procréateur ne constituent pas les seules

priorites qui sont a cours, de ressources locales. Les gouvernements doivent investir dans la rehabilitation d'infrastructure physique de base et d'ecoles et fournir des services exterieurs en vue d'aider les agriculteurs a introduire des techniques de production, etc; et l'observation d'une discipline fiscale est necessaire. En revanche, apres avoir ete affaibli par la crise economique, les conflits armes d'usure, il ne reste plus a la population familiale que de maigres ressources a depenser pour les services tels que la planification familiale qui n'est pas consideree comme prioritaire en matiere de bien-etre et de survie.

33. C'est compte tenu de ces facteurs que les pays africains devront lors de la CIPD du Caire, proposer l'alternative B. Aux termes de cette proposition, et au cours de la premiere decennie, les pays africains et leurs partenaires etrangers du developpement contribueraient 50 pour cent aux besoins financiers effectifs des services de planification familiale et d'hygiene sexuelle et de comportement procreateur ainsi qu'aux elements restants du STD, et a l'analyse de la politique et de la recherche des donnees et a la prevention du VIH/SIDA. Au cours des annees 2005-2015, la part de ressources locales de l'Afrique augmenterait a 60 % par rapport aux 40% en provenance des sources etrangeres. Aux termes de cette proposition, les sources africaines et etrangeres contribueront chacune 1,10 milliard a 1,50 milliard par an de 1995 a 2000 et 1,43 milliard a 1,91 milliard de 2000 a 2005. De 2005 a 2010, l'Afrique contribuera 2,11 milliards a 2,77 milliards par an par rapport a la contribution de ses partenaires etrangers qui sera de 1,41 milliard a 1,84 milliard; tandis que de 2010 a 2015 les ressources locales et exterieures se chiffreront de 2,61 milliards a 3,36 milliards et de 1,74 milliard a 2,24 milliards respectivement.

## E. Conclusion

34. Tel que susmentionne cependant ces estimations de ressources en particulier le scenario inferieur base sur les arguments de la CIPD y compris les contributions locales et etrangeres semblent sous-estimer considerablement les couts totaux du lancement des activites en matiere de population et de developpement en Afrique. Les parametres des couts doivent etre rigoureusement controles et le cas echeant les besoins en matiere de financement de l'Afrique en ce qui concerne le Programme d'Action du CIPD doivent etre revises a la lumiere de l'experience acquise sur les programmes de population introduits en Afrique et des donnees statistiques et de la recherche disponibles. Des modalites efficaces et effectives devront etre etudiees. Ces modalites doivent etre susceptibles de fournir les ressources requises en vue de soutenir des programmes de qualite sans supprimer l'objectif "conditions non remplies" de la population pour des raisons d'incapacite reelle a honorer ses engagements. Des campagnes efficaces de collecte de fonds devront etre organisees pour soutenir l'engagement des partenaires etrangers vis a vis des programmes de population de l'Afrique.

35. L'Organisation de l'Unite Africaine (OUA), la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Banque Africaine de Developpement (BAD) qui oeuvrent au sein d'un Secretariat Conjoint OUA/CEA/BAD ainsi qu'au sein de la Commission Africaine de la Population, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour les Activites en matiere de Population (FNUAP) auront un role important a jouer au cours des deux decennies a venir, a savoir:

- Assurer le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'Action du CIPD en Afrique;
- Fournir aux Etats membres l'analyse et des conseils techniques en matiere de population et de developpement durable;
- Aider les pays a evaluer leurs besoins financiers et fixer les modalites optimales de mobilisation de ressources locales; et

- Sensibiliser les partenaires étrangers au besoin qu'éprouve l'Afrique d'être continuellement soutenue.

---

For further information, please contact: [popin@undp.org](mailto:popin@undp.org)  
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>  
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>